

Déclaration de la Fédération des syndicats SUD éducation au CSE du 15 janv 15

A l'occasion de cette séance du Conseil Supérieur de l'Education placée une semaine après les attentats à Paris, nous voulons tout d'abord donner lecture de l'expression publiée par la fédération SUD éducation en réaction : [Contre le fascisme, religieux ou nationaliste, contre le racisme, défendons les libertés publiques et l'égalité.](#)

Une autre école, une autre société

Puisque nous sommes réuni-e-s au sein du Conseil Supérieur de l'Education, nous voudrions ici ajouter à ce communiqué quelques mots sur l'école. Nous comprenons le fort désir de se retrouver toutes et tous ensemble, au-delà de toutes les différences d'opinion, qui s'est manifesté ces derniers jours face à l'émotion. Cela ne doit pas empêcher le questionnement politique et l'analyse sociale. Ce sont précisément ce questionnement et cette analyse qui nous empêchent de souscrire au « front républicain ». Le passage à l'acte des assassins interroge les politiques publiques et les institutions dans leur ensemble. Il n'est plus possible d'étouffer les critiques du système carcéral, qui doit être questionné dans son ensemble. Mais l'école doit également être interrogée. Il faut refuser la fausse alternative selon laquelle l'école serait responsable de tout ou ne serait responsable de rien. L'école a sa part de responsabilité dans le climat social actuel, dans les inégalités qui grèvent la société. La transformation de l'école de suffira pas pour résoudre les inégalités sociales, pour mettre fin aux racismes et lutter contre les fanatismes, certes. Mais l'école doit y prendre sa part. Lorsque les forces réactionnaires s'en prennent à l'école, il faut cesser de céder. Sur le genre, sur les ABCD de l'égalité, nous avons suffisamment interpellé le ministère. **Il ne suffira pas de cours de morale ou d'éducation civique, de minutes de silence ou d'une « Charte de la laïcité ». L'appel aux « valeurs de la République », l'enseignement abstrait d'une morale à l'école ne peuvent qu'entrer en contradiction avec les inégalités de la société et de l'école. L'école doit être profondément, structurellement, transformée. Ce qui fait notamment le jeu des fanatiques, c'est un système inégalitaire et le « deux poids deux mesures ».** Comment, au nom de la laïcité, multiplier les injonctions et interdictions pour les un-e-s tout en continuant pour les autres à financer à coups de milliards d'argent public l'enseignement privé, essentiellement catholique, sans donner le signe d'un traitement discriminatoire ? Comment affirmer l'égalité sur le territoire tout en laissant se développer des ghettos scolaires, en accentuant ces inégalités par cette réforme des rythmes ? Comment prétendre agir pour l'égalité tout en annonçant une réforme du collège visant à mettre en place un tronc commun pour mettre fin à « l'uniformité » selon les termes mêmes de la Ministre ? L'introduction de différenciations est notoirement le biais par lequel se réintroduisent des hiérarchisations entre options et parcours, qui favorisent la reproduction des inégalités sociales et culturelles. Un tronc commun, cela veut dire des branches distinctes : il est où, le collège unique ? On est bien loin du projet que nous portons : celui d'une scolarité obligatoire commune jusqu'à 18 ans avec une formation polyvalente et polyculturelle pour toutes et tous. L'ensemble des enquêtes internationales attestent que c'est en gardant le plus longtemps ensemble les élèves que les inégalités sont le mieux combattues. Comment prétendre lutter contre les inégalités tout en répondant à des logiques comptables libérales plutôt que de partir des besoins sociaux ? Pour l'éducation prioritaire comme pour l'ensemble de l'école publique, la politique des moyens constants n'est pas à la hauteur de ces besoins. Les créations de postes annoncées permettent à peine de faire face à la hausse démographique et au rétablissement d'une année de formation. Plusieurs études récentes viennent encore de le confirmer : pour lutter contre les inégalités, il faut baisser le nombre d'élèves par classe. Comme le rapportait le Café pédagogique encore le 5 janvier : « En novembre 2014, la revue très officielle Education & formations (n°85) a publié une étude d'Olivier Monso qui affirme aussi la supériorité des petites classes. "Les travaux récents sur données françaises

consacrés à l'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire ont tous abouti, quoiqu'avec des nuances, à ce constat, explique O. Monso. (...) Une réduction du nombre d'élèves par classe bénéficie davantage, dans l'ensemble, aux élèves issus d'un environnement social ou scolaire défavorisé, et notamment à ceux scolarisés dans un établissement en éducation prioritaire". » Voilà pourquoi nous demandons la définition de plafonds nationaux, de maxima d'élèves par classe. **Les appels aux valeurs et aux grands principes ne suffiront pas s'ils ne sont pas accompagnés d'une transformation des structures de l'école contre son fonctionnement inégalitaire et trop souvent discriminatoire. Ils doivent s'accompagner d'une transformation globale de la société, pour une société plus juste et plus solidaire. C'est tout le sens de l'action de SUD éducation. Notre slogan est notre boussole : une autre école, une autre société. [L'appel aux grands principes ne peut remplacer des politiques concrètes pour l'égalité.](#)**

Documents joints

[L'appel aux grands principes ne peut remplacer des politiques concrètes pour l'égalité.](#)